



## CINQUIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Budgets proposés pour les comptes  
extrabudgétaires en 2010-11****Centre interaméricain pour le développement  
des connaissances en formation professionnelle  
(CINTERFOR)**

1. Comme pour les périodes biennales précédentes et conformément aux dispositions relatives à l'établissement du compte extrabudgétaire du Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR), la commission est invitée à examiner les prévisions budgétaires pour ce compte. Le budget pour le compte extrabudgétaire est présenté à l'annexe I. Le détail des dépenses projetées est donné à l'annexe II.
2. En 2009, la Conférence internationale du Travail a adopté un Pacte mondial pour l'emploi en réponse à la crise qui touche tous les pays, entraîne une montée du chômage et frappe avec une intensité particulière les pauvres et les groupes socialement exclus. L'un des principes qui sont énoncés dans ce pacte pour favoriser la reprise consiste à accroître l'égalité des chances et l'égalité d'accès au développement des compétences ainsi qu'à une formation et à un enseignement de qualité.
3. De même, la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008 réaffirme l'importance de la mission des Etats Membres et de l'OIT, qui consiste à mettre le plein emploi productif et le travail décent au cœur des politiques économiques et sociales. Dans cette optique, le développement des compétences contribue aux objectifs de l'Agenda du travail décent en augmentant la productivité et la compétitivité, en améliorant l'employabilité des jeunes et en permettant à des personnes défavorisées sur le marché du travail d'accéder plus facilement à de meilleurs emplois.
4. Le Bureau fournit un appui aux mandants en leur proposant des conseils et des outils susceptibles de les aider à mieux suivre les orientations contenues dans la recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004, ainsi que dans les résolutions de la Conférence concernant l'amélioration des aptitudes professionnelles pour stimuler la productivité, la croissance de l'emploi et le développement (2008), et l'emploi des jeunes (2005).

5. Le CINTERFOR contribue à l'objectif stratégique consistant à accroître les possibilités pour les femmes et pour les hommes d'obtenir un emploi et un revenu décents par le biais du résultat 2 (développement des compétences pour accroître l'employabilité des travailleurs, la compétitivité des entreprises et l'inclusivité de la croissance). Par là même, il répond aussi aux priorités définies pour les Amériques en ce qui concerne l'emploi et la mise en cohérence des politiques sociales et économiques en vue de vaincre les inégalités sociales et de promouvoir l'emploi des jeunes.

## **Suite donnée aux recommandations du Conseil d'administration**

6. A sa 300<sup>e</sup> session, le Conseil d'administration a formulé une série de recommandations relatives à la façon dont le CINTERFOR était géré. Les résultats des mesures prises par le centre pour les mettre en œuvre sont résumés ci-dessous.
- a) La coordination avec le Centre de Turin, le siège (en particulier le Département des compétences et de l'employabilité et le Département des activités sectorielles), le bureau régional et les bureaux extérieurs s'est améliorée. Le CINTERFOR a coordonné des activités relatives aux cadres de qualifications, qui sont en cours depuis le second semestre 2008 dans le cadre du projet EUROSOCIAL-EMPLOI/Centre de Turin. En outre, le CINTERFOR travaille avec le Département des compétences et de l'employabilité sur des recherches menées à l'échelle mondiale en vue de renforcer les cadres de qualifications des pays des Amériques.
  - b) Le CINTERFOR collabore avec le Centre de Turin et le bureau de l'OIT au Mexique à la mise en œuvre d'un projet destiné à appliquer le système de mesure et d'amélioration de la productivité (SIMAPRO), initiative fondée sur le recours au dialogue social pour améliorer les conditions de travail et la productivité dans les entreprises.
  - c) Depuis 2008, le CINTERFOR et le Centre de Turin ont un programme de travail commun dans le cadre duquel le CINTERFOR s'est chargé des modules d'apprentissage et de la préparation du matériel didactique des programmes de formation à distance proposés par le Centre de Turin.
  - d) Onze nouveaux établissements de formation, dont neuf dans les Amériques et deux en Europe, ont été intégrés au réseau du CINTERFOR. Il s'en est suivi un élargissement des connaissances en matière de formation professionnelle, une expansion de la coopération horizontale et une augmentation des ressources financières du centre. Au cours de la période biennale 2008-09, le centre a atteint son objectif concernant les recettes extrabudgétaires provenant de cette source.
  - e) Il est important d'ajouter que les membres du CINTERFOR, outre leur cotisation annuelle, apportent une contribution en nature aux efforts que le centre déploie pour accomplir sa mission. Ces contributions en nature comprennent les billets d'avion, la nourriture et l'hébergement, les transports intérieurs et l'appui logistique.
  - f) Le CINTERFOR a travaillé ou travaille en coopération avec divers organismes internationaux, dont l'Organisation des Etats américains (OEA), l'European Training Foundation (ETF), l'Association ibéro-américaine des centres de recherche et des entreprises de télécommunication (AHCJET), le Centre de recherche pour le développement international (CRDI/Canada), la Direction du développement et de la coopération (DDC) de la Confédération suisse, la Fédération interaméricaine des

associations de gestion des ressources humaines (FIDAGH) et la Banque interaméricaine de développement (BID).

- g) Outre l'accumulation de connaissances sur la formation professionnelle, les nouvelles alliances nouées par le centre ont permis de mettre en place des projets de coopération technique et de mobiliser des ressources.
- h) Le Comité du programme et budget du CINTERFOR a été constitué. Il compte des représentants des groupes des employeurs et des travailleurs du Conseil d'administration parmi ses membres.
- i) La gestion des connaissances et la coopération horizontale entre les membres du CINTERFOR ont été renforcées. Le centre a tiré parti des possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication pour constituer les bases de données ci-après, accessibles depuis son site Web:
  - une base de données sur les ressources didactiques, qui contient plus de 6 000 entrées articulées autour du corpus documentaire du BIT et de nombreuses institutions nationales de formation professionnelle (SENAI, SENAR, SENA, INA et INATEC par exemple);
  - une base de données sur les bonnes pratiques d'institutions de formation professionnelle, de l'OIT et d'autres organisations;
  - une base de données sur les spécialistes de la formation;
  - un outil de recherche sur les cours de formation.

## **Programme et stratégie de mise en œuvre pour 2010-11**

7. Les initiatives susmentionnées seront consolidées sur la base du travail accompli au cours des deux dernières années et de la stratégie suivie à cet effet.

## **Recettes et dépenses projetées pour 2010-11**

8. En dehors de la contribution de l'OIT, le centre tire principalement ses recettes des contributions de ses institutions membres en Amérique latine, aux Caraïbes, en Espagne et en Allemagne et du gouvernement de l'Uruguay, ainsi que de la vente de publications et de ses services d'impression.
9. La contribution de l'OIT, soit 1 900 012 dollars E.-U., sert à financer deux emplois occupés par des fonctionnaires recrutés au niveau international (le directeur et un spécialiste de la formation) ainsi qu'une large part des dépenses afférentes au personnel recruté sur place.
10. La contribution du gouvernement de l'Uruguay est estimée à 100 000 dollars E.-U. comme en 2008-09. En outre, les locaux du centre sont fournis par le gouvernement sur la base d'un prêt à long terme consenti à titre gracieux. Le gouvernement a réglé ses contributions de 2007 et de 2008, et le règlement de sa contribution de 2009 est en cours. Des contributions d'années antérieures restent dues, mais le gouvernement a déclaré qu'il allait s'acquitter de ces obligations.

11. Les contributions des institutions de formation professionnelle des différents pays ont atteint la cible de 450 000 dollars E.-U. pour la période biennale 2008-09. Le nombre d'institutions membres ayant augmenté, les contributions financières provenant de cette source devraient augmenter elles aussi. Leur montant total est estimé à 500 000 dollars E.-U. pour la période biennale 2010-11.
12. Les recettes dégagées de la vente de publications sont estimées à 20 000 dollars E.-U. et celles provenant des services d'impression à 30 000 dollars E.-U., soit un total de 50 000 dollars E.-U.
13. Le centre perçoit des recettes extrabudgétaires au titre d'activités d'assistance technique ponctuelles. Ces activités sont organisées à la demande d'institutions publiques ou privées et sont axées sur l'égalité des chances et l'égalité d'accès au développement des compétences ainsi qu'à une formation et à un enseignement de qualité. Selon les prévisions, elles devraient prendre de l'ampleur, notamment en raison de la crise. Les recettes qui en découlent, dont le montant est estimé à 100 000 dollars E.-U. pour la période biennale 2010-11, permettent de financer le surcroît de dépenses de personnel et d'autres dépenses qu'entraînent ces activités.
14. Pour ce qui est du personnel recruté sur place, le départ à la retraite d'un fonctionnaire recruté au niveau national est programmé en 2010. Les ressources correspondantes seront utilisées pour financer au moins deux postes d'assistant, l'un pour la gestion des connaissances et l'autre pour les programmes. En 2011, un fonctionnaire recruté au niveau national sera affecté à la gestion des connaissances pour répondre à des demandes de coopération qui sont toujours plus nombreuses. Une réduction nette d'une année-homme dans la catégorie des services généraux est budgétée pour la période 2010-11.
15. On trouvera le détail de la proposition de budget ainsi que des informations complémentaires dans les annexes I et II.
16. ***La commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'approuver les prévisions de recettes et de dépenses du compte extrabudgétaire du Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle (CINTERFOR) pour 2010-11, telles qu'elles sont présentées à l'annexe I.***

Genève, le 16 octobre 2009.

*Point appelant une décision:* paragraphe 16.

## Annexe I

### Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle

Les prévisions de recettes et dépenses du compte extrabudgétaire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2010 au 31 décembre 2011 sont présentées ci-après avec, aux fins de comparaison, les chiffres du budget approuvé et des prévisions de recettes et de dépenses réelles pour 2008-09.

	Budget approuvé 2008-09 (en dollars E.-U.)	Prévision de recettes et de dépenses 2008-09 (en dollars E.-U.)	Budget proposé 2010-11 (en dollars E.-U.)
A. <i>Solde reporté de l'exercice précédent</i>	326 418	418 379	201 879
B. Recettes			
Contribution de l'OIT	1 765 506	1 765 506	1 900 012
Contribution du pays hôte	100 000	100 000	100 000
Contributions d'autres pays de la région	450 000	450 000	500 000
Vente de publications et services d'impression	50 000	50 000	50 000
Recettes accessoires <sup>1</sup>	10 000	10 000	10 000
<i>Recettes totales</i>	2 375 506	2 375 506	2 560 012
C. Total des ressources disponibles	2 701 924	2 793 885	2 761 891
D. Dépenses totales	2 475 506	2 592 006	2 759 931
E. <i>Solde à reporter sur l'exercice suivant</i>	226 418	201 879	1 960

<sup>1</sup> Intérêts, gains/pertes de change, etc.

## Annexe II

### Centre interaméricain pour le développement des connaissances en formation professionnelle

#### *Etat récapitulatif des dépenses projetées pour 2010-11 par sous-programme (compte extrabudgétaire et contribution de l'OIT)*

Sous-programme	Années/mois de travail		Dépenses (en dollars E.-U.)		
	Services organiques	Services généraux	De personnel	Autres	Total
Exécution du programme	2/00	4/00	679 444	54 000	733 444
Gestion des connaissances		13/00	743 136	130 000	873 136
Services d'impression				20 000	20 000
Administration, finances et ressources humaines		4/00	284 512	130 000	414 512
Gestion	2/00	4/00	642 289	76 550	718 839
<b>Propositions pour 2010-11</b>	<b>4/00</b>	<b>25/00</b>	<b>2 349 381</b>	<b>410 550</b>	<b>2 759 931</b>